

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 6 (1935)

**Heft:** 4

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Avis à nos membres et abonnés

Nous prions les membres de l'A. D. I. J. et ses abonnés de bien vouloir s'acquitter de leur contribution ou de leur abonnement pour l'exercice 1935. La cotisation est de fr. 20.— pour 1000 âmes de population domiciliée par commune ; pour les membres collectifs autres que les communes, elle a été fixée par entente, ainsi que pour les membres individuels, qui versent une cotisation variant entre 5 et 10 fr. L'abonnement est de 3 fr. par année. Nous rendons nos nombreux abonnés attentifs au fait qu'ils peuvent devenir membres de notre Association et prendre ainsi une part active à nos travaux. Il leur suffit de nous faire parvenir une demande d'adhésion et de nous verser la différence entre le montant de l'abonnement et celui de la cotisation des membres-soutiens individuels, soit au moins fr. 2.—

## Compte de chèques postaux IVa 2086 Delémont

Cet avis ne concerne pas les membres ou abonnés qui ont déjà versé leur cotisation ou le montant de l'abonnement.

### Le bureau directeur de l'A. D. I. J.

Le président: F. REUSSER.

Le caissier: H. FARRON.

Le secrétaire: R. STEINER.

# Ch. Imhoff & fils Delémont

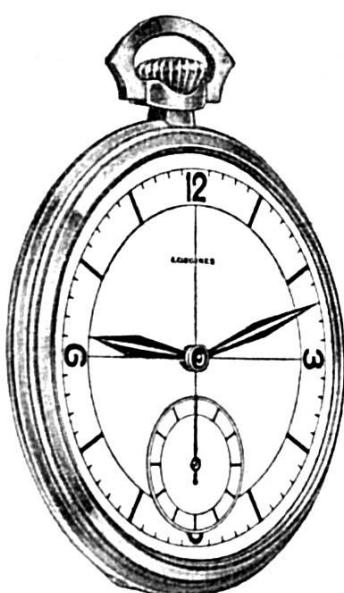
Téléphone 66  
Maison fondée en 1890

*Entreprise de  
Travaux publics*  
*Travaux de canalisation*  
*Conduites d'eau*  
*Routes*  
*Devis sur demande.*

## Avec la publicité dans les *Intérêts* *du Jura*

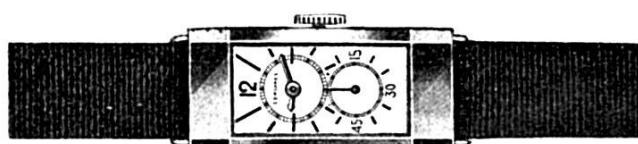
*vous êtes certains  
d'atteindre les  
industriels,  
commerçants,  
avocats, notaires,  
hôteliers,  
administrations  
publiques et privées*

*Demandez les prix et conditions  
à l'Imp. du « Démocrate » S. A.  
à Delémont.*



Demandez à votre horloger  
notre nouveau dépliant.

Prix sensiblement réduits  
Montres de poche en métal  
à partir de Fr. 35.—.



# LONGINES

Consommez  
la bière réputée



# WARTECK

B A L E

## **BANQUE POPULAIRE SUISSE**

Capital et réserves : **200 millions**

Sièges et Agences du Jura bernois :

MOUTIER PORRENTRUY ST-IMIER TRAMELAN  
DELÉMONT SAIGNELÉGIER TAVANNES

**Prête** sur hypothèque, nantissement de titres ou cautionnements.

**Reçoit** des dépôts en comptes à vue, sur livrets d'épargne et sur obligations à 3 et 5 ans.

**Exécute** tous ordres de Bourse.

**Loue** des casiers de coffres-forts.

**Achète et vend** des monnaies étrangères.

**aux meilleures conditions**